

# Argo Medizin

## Argumentaire « Retraitement des dispositifs médicaux : pourquoi créer une formation initiale reconnue sur le plan fédéral ? »

R. Musio, S. Gallati

### SITUATION INITIALE

Par le passé, il arrivait fréquemment que des collaborateurs soient affectés à la Stérilisation centrale parce qu'ils ne pouvaient plus être engagés dans d'autres services hospitaliers. Leur tâche principale consistait surtout à assembler des dispositifs médicaux simples. Or depuis quelques années, le cahier des charges s'est étoffé et comprend désormais aussi le retraitement – souvent complexe – des dispositifs médicaux (DM), une activité qui était auparavant du ressort des infirmières de salles d'opération.

Les cours d'assistant(e) technique en stérilisation (3 niveaux) existent depuis 1996 et drainent chaque année quelque 180 participant(e)s.

Aujourd'hui, le retraitement des DM est régi par des dispositions légales et des normes toujours plus strictes et plus nombreuses, qui impliquent des contrôles toujours plus complexes.

La Société suisse de stérilisation hospitalière SSSH est convaincue que les cours techniques actuels ne permettront plus de satisfaire aux exigences futures en matière de retraitement. Aussi la SSSH s'engage-t-elle en faveur de l'élaboration d'une formation professionnelle initiale reconnue sur le plan fédéral.

### POURQUOI UNE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE FÉDÉRALE ?

Au cours de ces dernières années, les exigences posées au personnel en stérilisation n'ont cessé de se durcir. Entre autres raisons, mentionnons :

- le développement continu du champ d'activité et de responsabilité,
- des instruments chirurgicaux toujours plus variés et complexes,
- des dispositions légales et des normes de plus en plus strictes,
- des contrôles plus rigoureux du processus de retraitement.

Face à cette complexité croissante, le personnel en stérilisation doit se doter de nouvelles compétences, qui ne peuvent toutefois être suffisamment inculquées dans le cadre d'un cours de douze jours. Aujourd'hui déjà, il faut être à même d'attester de compétences spécialisées en microbiologie, technique, chirurgie; de bonnes connaissances des matériaux utilisés dans la fabrication des instruments; de la maîtrise d'outils informatiques, de logiciels pointus, de systèmes de mesure physique ou chimique, etc., toujours plus répandus. S'y ajoute le fait que les établissements, en particulier ceux de moindre taille, travaillent avec du matériel en prêt, ce qui présuppose des compétences supplémentaires, telles que connaissances des matériaux et organisation, et qui requiert des voies décisionnelles rapides pour davantage de réactivité. On observe par ailleurs une tendance au renchérissement des instruments chirurgicaux. Les hôpitaux en achètent moins, exerçant par là une pression supplémentaire sur les Stérilisations centrales, qui doivent garantir la disponibilité des instruments.

De par son activité, la Stérilisation centrale revêt une fonction d'interface et fait partie intégrante d'un circuit complexe. L'interaction avec les différents groupes d'interlocuteurs requiert non seulement d'excellentes compétences techniques, mais aussi toujours plus de compétences méthodologiques, personnelles et sociales (p. ex. capacité de communiquer et de résoudre les problèmes). Il est en outre essentiel d'appréhender ce circuit dans son ensemble, de bien comprendre les domaines situés en amont et en aval, afin de servir au mieux les utilisateurs des DM retraités. Sans oublier les compétences linguistiques: les collaborateurs en stérilisation évoluent dans un environnement dans lequel plusieurs langues coexistent (anglais, allemand, français, italien) et où les termes médicaux abondent. Une formation professionnelle initiale qui tiendrait compte de tous ces aspects contribuera à ce que les Sté-

rilisations centrales puissent exercer de manière optimale leur fonction d'interface et à ce qu'elles ne soient pas considérées comme un domaine isolé, découplé du reste de l'établissement.

Seule une solide formation initiale permettra de satisfaire aux diverses exigences, nombreuses et complexes, et d'assurer le niveau qualitatif requis du retraitement des DM, dans l'intérêt des patients, des médecins et du personnel hospitalier. Si l'on veut pouvoir assumer pleinement ses responsabilités envers les patients, il est, en particulier dans le domaine médical, en effet essentiel de garantir la meilleure qualité possible.

L'instauration d'une nouvelle profession, à laquelle il sera possible d'accéder en faisant un apprentissage après la scolarité obligatoire, présente toute une série d'avantages par comparaison avec le système actuel des cours techniques. La reconnaissance au niveau fédéral contribuera à valoriser ce domaine d'activité existant, et la solide formation initiale permettra d'accroître les chances d'embauche par rapport au système actuel.

De plus, la formation professionnelle initiale en retraitement pourrait s'établir comme formation préparatoire à d'autres métiers, comme « infirmier / -ière diplômé(e) ES » ou « technicien(ne) en salle d'opération diplômé(e) ES ».

### CONDITIONS CADRES

Il faudra tenir compte des besoins de tous les hôpitaux, petits et grands. Dans les établissements de moindre taille, les collaborateurs en stérilisation sont souvent appelés à effectuer eux-mêmes toutes les tâches et ne peuvent pas s'appuyer sur les connaissances techniques de spécialistes. D'où la nécessité d'une formation initiale solide et complète. Le profil doit donc couvrir toutes les compétences requises,

au niveau formation initiale, pour assurer le bon retraitement des DM.

Maillon d'un circuit complexe, la Stérilisation centrale doit prendre en considération les exigences et les besoins des services et groupes professionnels situés en amont et en aval du processus de retraitement. Il est donc indispensable d'intégrer les avis de ces différents acteurs.

La SSSH n'est pas un groupement d'employeurs; elle ne peut donc prendre seule la décision de créer une formation professionnelle initiale. De

plus, diverses parties prenantes (H+, OdA Santé, etc.) sont concernées, à divers égards, par cette nouvelle formation. Leur participation à ce projet est donc essentielle.

La première étape du projet consiste en une analyse, permettant d'évaluer les deux possibilités en lice: formation professionnelle initiale de trois ans débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC), ou formation professionnelle initiale de deux ans sanctionnée par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

## CONCLUSION

Le système de formation actuel ne permet plus de satisfaire aux exigences croissantes de la profession. Or en sa qualité d'interface dans un environnement hospitalier complexe, la Stérilisation centrale doit être en mesure de répondre aux besoins de groupes les plus divers (médecins, personnel hospitalier, patients, fabricants de produits). Conclusion logique: la formation est essentielle. Seule une formation initiale complète permettra de satisfaire aux exigences qualitatives croissantes et d'assumer pleinement la responsabilité que ce secteur a envers les patients. |



# La validation à portée de tous.



Ch. des Anciens-Moulins 2a  
CH-1009 Pully

T. +41 21 721 74 74  
F. +41 21 721 74 70

info@valimed.ch  
www.valimed.ch